ATELIERS BRICOLAGE & OUTILTHÈQUE PAU AGGLO

Petits ou grands travaux dans votre logement, envie de découvrir de nouveaux savoir-faires ou de vous perfectionner, simple curiosité... **l'Association des Compagnons Bâtisseurs** vous propose des **ateliers bricolage** et un service de **prêt d'outils** GRATUITS !

compagnons BÂTISSEURS
NOUVELLE AQUITAINE

WWW.COMPAGNONSBATISSEURS.ORG/AQUITAINE
COMPAGNONS BATISSEURS AQUITAINE

LES ATELIERS BRICOLAGE

C'EST QUOI ?

Des ateliers gratuits pour débuter ou vous perfectionner en bricolage, dans une **ambiance décontractée et conviviale** !

L'atelier est encadré par un animateur professionnel du bâtiment pour vous guider pas à pas et vous transmettre son savoir-faire et ses conseils pratiques.

Les principaux outils sont à votre disposition pour vous entrainer sans avoir peur de vous tromper et réaliser ensuite vos travaux en toute confiance à l'atelier ou chez vous.

POUR QUOI ?

Des ateliers pour tous travaux et tous niveaux : le basique du bricolage (pose de toile de verre, faïence, peinture...), de la déco (fabrication de meubles en palettes, de luminaires...).

Vous repartez avec de **nouvelles connaissances et vos créations** !

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et à nous proposer d'animer un atelier pour partager vos compétences.

ADHÉSION

Les ateliers et les outilthèques sont ouverts à tous :
il suffit de devenir adhérent de l'association : 8€ par an.

Un premier atelier découverte sans adhésion est possible !

CONSEILS TECHNIQUES
MATÉRIEL À DISPOSITION
SUPPORT D'ENTRAINEMENT
. . .

L'OUTIL-THÈQUE

Bibliothèque d'outils qui offre un service de **prêt gratuit** d'outils indispensables au bricolage et à la rénovation : ponceuse, scie sauteuse, visseuse, scie à main, décolleuse de papier peint, table à tapisser, caisse d'électricien et plombier, tournevis, pinces, ciseaux à bois, pinceaux ...
Un membre des Compagnons Bâtisseurs vous fera une démonstration du fonctionnement du matériel si besoin, et vous présentera les règles et consignes d'utilisation et de sécurité.
Vous pouvez les emprunter pour une durée de **7 jours, renouvelable**.

CONDITIONS

- Être adhérent de l'association (8€ par an).
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Fournir une photocopie de l'attestation d'assurance de la responsabilité civile.
- Déposer une caution (non encaissée).
- Remplir une fiche d'emprunt et signer le règlement.

OÙ QUAND COMMENT ?

ATELIERS PAU SARAGOSSE

Tous les Mercredis de 14h à 17h

Quartier Saragosse

Rue Raoul Follereau

En face de la maison du citoyen

Derrière Espaces Pluriels, sur l'espace vert

64000 PAU

CONTACT & INFOS

Eve Louvet, coordinatrice de projet

07 68 37 05 34

e.louvet@compagnonsbatisseurs.eu